

BRÈVES AGRICOLES

Brésil

Une publication du SER de Brasilia
Juin-juillet 2025

Commerce

Le président Trump annonce des tarifs douaniers de 50% sur les exportations du Brésil suscitant de vives inquiétudes

Le 9 juillet, le président des Etats-Unis Donald Trump a annoncé l'imposition, à compter du 1^{er} août, d'un tarif douanier unilatéral de 50% sur l'ensemble des importations en provenance du Brésil. Dans une lettre adressée au président Lula, Trump justifie cette décision par le procès intenté contre l'ex-président brésilien Jair Bolsonaro, qu'il qualifie d'atteinte à la liberté d'expression et aux institutions démocratiques américaines. Il y dénonce également une relation commerciale « injuste » qui serait en défaveur des États-Unis (bien que ceux-ci aient enregistré un excédent commercial de 284 M USD avec le Brésil en 2024 selon les données du ministère du Commerce brésilien). Trump a également menacé d'augmenter encore les tarifs douaniers si le Brésil décidait de riposter.

En réaction, le président Lula a convoqué une réunion d'urgence avec ses ministres, dénonçant une mesure politique, arbitraire et contraire aux règles de l'OMC. Il a affirmé que toute action unilatérale serait traitée à la lumière de la Loi de réciprocité économique, adoptée en avril 2025 pour permettre au Brésil de répondre rapidement à ce type de provocation commerciale. Le ministre du Commerce et vice-président, Geraldo Alckmin, a qualifié la mesure d'« injuste », rappelant que le Brésil ne subventionne pas ses exportations et ne constitue pas une menace pour l'économie américaine. Au Congrès, les parlementaires de la majorité ont dénoncé

une atteinte à la souveraineté nationale, tandis que les élus bolsonaristes ont accusé le gouvernement Lula et le pouvoir judiciaire de provoquer cette crise. Le Front parlementaire de l'agro-négoce (Frente Parlamentar da Agropecuária) a exprimé sa vive préoccupation, appelant à une réponse ferme mais diplomatique pour protéger l'agro-industrie brésilienne.

Une réunion s'est tenue le 15 juillet entre les représentants des principales filières exportatrices touchées : Cecafé (café), Abiec (viande bovine) et CitrusBR (jus d'orange), et le vice-président Alckmin et le ministre de l'agriculture Carlo Favaro. Les représentants des professionnels ont notamment demandé que le gouvernement brésilien négocie jusqu'au bout avec les USA, et le cas échéant demande un ajournement de l'entrée en vigueur des taxes (si les négociations n'aboutissent pas au 1^{er} août). Ils ont insisté pour que le gouvernement adopte une approche pragmatique, ne provoquant pas plus les USA et ne mettant pas en œuvre la loi de réciprocité et ils ont souligné leurs inquiétudes par rapport aux produits périssables, aux contrats en cours, et en particulier la récolte d'oranges à jus qui commence tout juste au Brésil (les USA sont le deuxième marché pour le jus d'orange brésilien après le marché interne ; aux USA, 70% du jus importé vient du Brésil). Le Gouvernement a de son côté confirmé que son approche est celle de la négociation et a demandé aux secteurs de multiplier les démarches auprès d'importateurs US pour que ceux-ci fassent pression auprès du gouvernement américain en faisant valoir le risque d'inflation pesant sur les prix. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

Les surtaxes de Trump pourraient coûter au Brésil jusqu'à 0,5 point de PIB en 2025 et affecter durement certaines filières agricoles brésiliennes

L'annonce par le président Trump d'une surtaxe généralisée de 50% sur les exportations brésiliennes vers les États-Unis devrait avoir des répercussions économiques importantes pour le Brésil, en particulier sur sa balance commerciale et plusieurs secteurs clés comme l'agriculture et l'aéronautique. Cette mesure, prévue pour entrer en vigueur le 1^{er} août, affectera l'ensemble des biens brésiliens, hors ceux déjà concernés par les droits sectoriels (acier, aluminium, automobile).

Du point de vue commercial, les relations entre les deux pays sont importantes, mais les États-Unis ne représentent que le troisième partenaire commercial du Brésil derrière la Chine et l'Union européenne, avec des échanges totaux qui représentent 13,5% (81 Md USD) de son commerce extérieur total en 2024, derrière la Chine (26,3%) et l'Union européenne (15,9%), selon les données du ministère du Commerce brésilien. Le solde commercial brésilien avec les États-Unis est régulièrement déficitaire, avec un déficit de 284 M USD en 2024, principalement tiré par les importations brésiliennes de moteurs et machines électriques, de pétrole raffiné, d'aéronefs, de produits manufacturés et de gaz naturel. Du côté des exportations, le Brésil livre essentiellement des produits issus des industries manufacturière et extractive (pétrole brut et minéraux bitumineux), ainsi que des produits semi-finis et des aéronefs.

La croissance du PIB du Brésil pourrait être amputée de 0,2 à 0,5 point de pourcentage dès 2025, selon les premières estimations, tandis que la balance commerciale pourrait se dégrader de près de 10 Md USD en rythme annuel. Cette contraction de l'activité serait concentrée dans les secteurs fortement exposés aux exportations vers les États-Unis, sans perspective immédiate de diversification vers des nouveaux clients. Les exportations brésiliennes vers les États-Unis représentent 12% du total, soit environ 1,9% du PIB brésilien. Cette part relativement modeste au niveau macroéconomique masque une concentration élevée des exportations dans certains secteurs stratégiques. Le

pétrole brut constitue le premier poste (14,4%), suivi des produits sidérurgiques, des aéronefs, de la pâte de cellulose, du café, des machines et de l'agroalimentaire.

Certaines filières agricoles sont particulièrement exposées : le jus d'orange, la viande bovine, le café, le sucre, les fruits et l'industrie du bois et de la cellulose.

Le secteur du jus d'orange est particulièrement exposé. Les États-Unis absorbent 41,7% des exportations brésiliennes de ce produit. La surtaxe envisagée porterait les droits à près de 2 000 USD par tonne, contre 415 USD actuellement, mettant en péril toute la filière. La redirection vers d'autres marchés, comme l'UE est limitée par la saturation de la demande, et la consommation domestique reste insuffisante pour absorber l'offre excédentaire.

Pour la viande bovine, où les États-Unis constituent le deuxième marché (12% des exports) après la Chine (49% des exports), la nouvelle taxe cumulerait jusqu'à 76,4% en incluant les droits préexistants. La compétitivité brésilienne serait sérieusement entamée, avec déjà des suspensions de production rapportées par les acteurs de la filière. Une réorientation vers l'Asie est envisageable mais ne compenserait pas immédiatement la perte du marché américain. Le redéploiement vers le Vietnam ou des pays du Moyen-Orient est également étudié.

Le café pourrait également connaître des conséquences inattendues. Avec 17% de ses exportations dirigées vers les États-Unis, le secteur devra réorienter une partie de sa production vers le marché domestique ou d'autres pays consommateurs. Cette redistribution de l'offre devrait exercer une pression à la baisse sur les prix internes du café au Brésil, impactant potentiellement les revenus des producteurs. Le mouvement de prix devrait toutefois rester limité compte tenu des tensions sur les prix du café depuis plusieurs mois.

Dans le secteur des fruits, plusieurs tonnes (principalement des mangues) sont déjà bloquées sans perspectives de redirection vers d'autres marchés. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

Finalisation de l'accord de libre-échange entre le Mercosul et l'Efta au sommet de Buenos Aires en juillet

Le sommet du MERCOSUL les 2 et 3 juillet a vu la finalisation de l'accord de libre-échange entre le Mercosul et l'Efta (Association européenne de libre-échange) - le bloc composé de la Suisse, de la Norvège, de l'Islande et du Liechtenstein. Selon le gouvernement fédéral, les deux blocs bénéficieront d'un meilleur accès aux marchés pour plus de 97 % de leurs exportations, ce qui se traduira par une augmentation du commerce bilatéral. Ensemble, le Mercosul et l'AELE forment un marché de 290 millions de consommateurs et un PIB de 4,3 billions de dollars en 2024. (Articles [ici](#) et [ici](#)).

Filières

Avec la grippe aviaire, les exportations de viande de volaille chutent de 12,9% en mai

Du fait de la déclaration d'influenza aviaire dans un élevage de volaille en mai, les exportations de viande de volaille ont enregistré une baisse de 12,9% en mai par rapport à la même période l'année dernière. Le montant est passé de 751,89 millions de dollars en mai 2024 à 654,66 M USD cette année. Les données proviennent du SECEX/MDIC. (Article [ici](#)).

Avec une augmentation de 13%, la récolte de grains 2024/25 laisse présager un nouveau record de production

Le pays pourrait enregistrer un nouveau record de production de grain si l'estimation de 336,1 millions de tonnes de céréales récoltées lors de la récolte 2024/25 est confirmée, soit une augmentation de 38,6 millions de tonnes, ou 13%, par rapport au cycle précédent. Ces chiffres figurent dans la 9^e enquête sur les récoltes de céréales, publiée jeudi (12/6) par la Compagnie nationale d'approvisionnement (Conab). Selon le rapport, cette performance est due à une bonne productivité des cultures, prévue à 4 108 kilos par hectare, ainsi qu'à une augmentation de 2,3% de la superficie cultivée, estimée à 81,8 millions d'hectares. (Article [ici](#)).

La production d'éthanol de maïs monte en flèche et dépassera 25% du total produit à l'occasion des 50 ans du Proálcool

La production d'éthanol de canne à sucre a baissé lors de la récolte qui s'est achevée en mars, mais le maïs a garanti un nouveau record, avec 37,3 milliards de litres. Selon l'Union de l'industrie de la canne à sucre et de la bioénergie (Única), la production d'éthanol de maïs augmentera de 31% lors de la récolte 2024/2025, pour atteindre 8,2 milliards de litres. En dix ans, la production a été multipliée par dix. Selon l'Union nationale de l'éthanol de maïs (Unem), qui regroupe les fabricants, 40 Mds BRL d'investissements sont prévus pour les années à venir. En 2025, le maïs devrait atteindre 10 milliards de litres au Brésil, soit plus d'un quart du total national, estime l'Unem, l'année où le Programme national pour l'alcool (Proálcool) fête ses 50 ans. Selon les dirigeants et les experts, la progression rapide de l'éthanol de maïs est due à un modèle commercial qui semble imbattable : l'offre importante de céréales à un prix compétitif passe par une technologie industrielle bien établie d'origine américaine - aux États-Unis, premier producteur mondial d'éthanol, le maïs est la principale matière première - et fournit de l'éthanol et des DDG, ou « les grains séchés de distillerie », utilisés comme aliments pour animaux, comme produits finis - ce qui a le potentiel d'être exporté, y compris vers la Chine, qui vient juste d'ouvrir son marché au Brésil. (Article [ici](#)).

Economie

Annonce du Plano Safra 2025-26: un financement à taux subventionnés de 516 Md BRL pour le secteur agricole

Le nouveau programme *Plano Safra*, qui vise à soutenir le cycle de production agricole 2025/2026, a été annoncé début juillet par le président Lula. Ce plan est le principal programme de soutien à la production agricole au Brésil. Lancé chaque année par le gouvernement fédéral et coordonné par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAPA), il repose notamment sur un ensemble de lignes de crédit à taux d'intérêt subventionnés, destinées à couvrir les coûts de production (*custeio*), ainsi que les investissements et la commercialisation dans les exploitations rurales.

L'objectif affiché du plan est double : garantir la sécurité alimentaire du pays et stimuler l'économie rurale, tout en favorisant la durabilité et l'innovation dans le secteur. Le plan est articulé en deux volets : l'agriculture entrepreneuriale (moyens et grands producteurs) et l'agriculture familiale, cette dernière bénéficiant de conditions de crédit plus avantageuses.

Pour la campagne 2025/2026, le gouvernement a annoncé une enveloppe totale de 516,2 Md BRL (80 Md EUR), en légère hausse par rapport à l'édition précédente (+1,5%). Sur ce total, 414,7 Md BRL seront consacrés au financement des coûts de production et de la commercialisation (+3,3% sur un an), tandis que 101,5 Md BRL seront alloués aux investissements (-5,4% sur un an).

L'agriculture familiale bénéficiera d'une enveloppe spécifique de 89 Md BRL (14 Md EUR), dont 78,2 Md BRL via le programme de crédit *Pronaf*. Ces volumes sont en hausse de 2,9% par rapport à l'année précédente et de 47,5% par rapport à 2022.

Les taux d'intérêt des lignes de crédit ont été ajustés à la hausse dans un contexte de resserrement monétaire afin de refléter le niveau actuel du taux directeur (atteignant 15% en juin 2025). Pour les moyens et grands producteurs, les taux d'intérêt varient entre 8,5% et 14% par an, contre 7% à 12% auparavant. Le programme *Pronamp*, destiné aux producteurs moyens, disposera de 69,1 Md BRL (+6% en un an) à un taux de 10%, contre 8% auparavant.

L'agriculture familiale continue de bénéficier de taux largement préférentiels via le *Pronaf*, allant de 0,5% à 8%, notamment un taux de 3% pour la production d'aliments de base, 2% pour la production biologique ou agroécologique, ou encore 0,5% pour les familles à faible revenu (jusqu'à 50 000 BRL par an) engagées dans l'agroécologie ou l'agriculture biologique. Pour ces dernières, un mécanisme de prime au bon remboursement permet en outre de réduire jusqu'à 40% le montant dû, en cas de paiement intégral et ponctuel.

Le plan cible également des domaines prioritaires tels que l'irrigation durable, l'adaptation au changement climatique et la connectivité en zone rurale.

Les programmes *Moderagro* et *Inovagro* ont été fusionnés pour simplifier l'accès au crédit à l'investissement productif. Le plan intègre également des subventions pour les bonnes pratiques environnementales, telles que le reboisement, la couverture végétale, la prévention des incendies et la restauration d'aires protégées, notamment via le programme *RenovAgro Ambiental*.

Le respect des recommandations du Zonage des Risques Climatiques Agricoles (ZARC), élaboré par l'Embrapa, devient une condition obligatoire pour accéder au crédit rural subventionné. Ce zonage identifie, pour chaque culture et commune, les périodes de semis les moins risquées selon les données climatiques historiques. Il vise à éviter le financement de semis en dehors de ces périodes, renforçant ainsi la sécurité et la durabilité de la production. L'exception s'applique uniquement en l'absence de zonage disponible. Le ZARC conditionne aussi l'accès à des outils d'assurance comme le *Proagro* ou le *Fundo de Aval*.

La Banco do Brasil, principal opérateur du plan, s'est engagé à mobiliser 230 Md BRL (35 Md EUR), soit près de 45% de l'enveloppe totale. Cet effort important s'accompagne néanmoins de certaines inquiétudes du marché, notamment liées à l'exposition croissante de la banque au secteur agricole et à l'augmentation des créances douteuses observée au premier trimestre 2025.

Si le plan a été salué pour son orientation sociale et écologique, il fait également l'objet de critiques. La Confédération nationale de l'agriculture (CNA) estime que les volumes annoncés restent insuffisants au regard de l'inflation et des besoins croissants du secteur, estimés à 600 Md BRL (92 Md EUR), d'autant plus dans un contexte de hausse des taux d'intérêt. Plusieurs associations d'agriculteurs pointent aussi un écart entre les annonces gouvernementales et le rythme effectif de déblocage des ressources. Selon elles, les frais réels se sont révélés plus élevés que prévu ces dernières années, et de nombreux producteurs — en particulier les plus petits — n'ont tout simplement pas accès au crédit. (Article [ici](#))

Le PIB de l'agroalimentaire progresse de 6,49 % au premier trimestre 2025

Le produit intérieur brut (PIB) de l'agroalimentaire brésilien a augmenté de 6,49 % au premier trimestre 2025, selon une étude publiée par la Confédération de l'agriculture et de l'élevage du Brésil (CNA) en partenariat avec le Centre d'études avancées en économie appliquée (Cepea). Ce résultat confirme la reprise observée au dernier trimestre 2024, lorsque le secteur a réussi à inverser la tendance à la baisse enregistrée jusqu'au troisième trimestre de l'année précédente. (Article [ici](#))

Le ministère de l'Agriculture débloque 360 millions de reais (57 millions d'euros) pour l'assurance rurale

Le ministère de l'Agriculture a débloqué 57 millions d'euros supplémentaires pour le programme de subvention des primes d'assurance rurale (PSR). La mesure est contenue dans la résolution n° 106, publiée le mardi 24 juin. Ce montant s'ajoute aux 29 millions d'euros déjà transférés en mai, soit un total de 86 millions d'euros sur les 161 millions d'euros approuvés par le Congrès pour 2025.

Le nouveau montant sera distribué d'ici le mois d'août. Il y aura 45 millions d'euros pour les cultures d'hiver, 5,8 millions d'euros pour les fruits, 1,2 millions d'euros pour le bétail, 0,24 million d'euros pour les forêts et 5,7 millions d'euros pour les autres cultures. À l'heure actuelle, 17 compagnies d'assurance participent au programme. (Article [ici](#))

Agriculture et environnement

La COP30 souhaite attirer les producteurs ruraux dans le débat sur le climat

La directrice de la Conférence des Nations unies sur le climat (COP30) et secrétaire nationale au Changement climatique du ministère de l'Environnement, Ana Toni, a suggéré samedi 21 juin de lancer une « invitation spéciale » aux producteurs ruraux du monde entier pour qu'ils participent aux débats sur le changement climatique, qui se tiendront en novembre à Belém (PA). (Article [ici](#))

Le gouvernement lance un programme visant à réduire l'utilisation des pesticides dans l'agriculture

Le gouvernement a lancé le Programme national de réduction des pesticides (Pronara) lundi (30). Cette mesure vise à réduire l'utilisation des pesticides, en particulier ceux qui sont considérés comme très dangereux pour l'environnement ou la santé humaine. Le programme prévoit également une transition vers l'agroécologie, où les producteurs plantent en mettant l'accent sur la durabilité. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement offrira un soutien technique et financier aux producteurs ; le contrôle des résidus de pesticides dans les aliments, l'eau et le sol ; la promotion des bio-intrants et des alternatives durables ; l'encouragement de la recherche et de l'innovation technologique. Le lancement, en présence du président Lula, a eu lieu lors de la cérémonie d'annonce du plan Safra 2025/2026 pour l'agriculture familiale, qui s'est déroulée lundi. Mardi (1er), le gouvernement a présenté le plan Safra pour l'agriculture d'entreprise. (Article [ici](#)).

Actualités sanitaires et phytosanitaires

Les pesticides auront une traçabilité obligatoire dans tout le pays

Les emballages de pesticides vendus au Brésil auront désormais des codes d'identification pour permettre le suivi des produits. Cette exigence est contenue dans l'ordonnance n° 805, publiée mardi par le ministère de l'Agriculture. Le texte crée le Programme national de traçabilité des produits pesticides (PNRA), qui vise à assurer la sécurité dans la chaîne de production et à prévenir les fraudes et les risques pour la santé et l'environnement.

La traçabilité se fera par l'intermédiaire d'un système de traçabilité intégré (SIR), une plateforme qui stockera l'information de la fabrication au retour des emballages. Les informations seront liées à un identificateur de traçabilité pour les pesticides et les substances connexes (IRA), tel qu'un code QR, un code-barres ou une étiquette RFID. Ces identifiants doivent assurer la lecture électronique et la permanence pendant le transport et l'utilisation. Le nouveau programme sera mis en œuvre en trois phases : la structuration, l'expansion progressive et la consolidation avec la logistique inverse. Le

calendrier d'adhésion sera défini par le Secrétariat à la Défense Agricole dans un délai de 60 jours. Le caractère obligatoire des enregistrements dépendra de la disponibilité effective des systèmes technologiques. (Article [ici](#))

Le Congrès annule le veto et crée la taxe d'enregistrement des pesticides

Mardi 17 juin, le Congrès a annulé le veto qui avait bloqué la création de la taxe d'évaluation et d'enregistrement des pesticides. Avec cette décision, la redevance sera créée et il appartiendra au pouvoir exécutif de la réglementer. Le veto a été annulé lors d'une session conjointe de la Chambre des députés et du Sénat. Le montant collecté sera affecté au Fonds fédéral agricole (FFAP), qui vise à stimuler le secteur et qui ne dispose actuellement d'aucun fonds dans le budget. Selon le projet de loi approuvé par le Congrès, les fonds collectés seront utilisés « exclusivement pour surveiller et encourager le développement des activités phytosanitaires et promouvoir l'innovation technologique dans le secteur agricole en matière de santé végétale ». (Article [ici](#)).

Le Brésil se déclare indemne d'influenza aviaire mercredi 18 juin et l'OMSA valide le statut de nouveau indemne du Brésil

Le Brésil s'est déclaré indemne d'influenza aviaire mercredi 18 juin, après avoir passé 28 jours sans enregistrer de nouveau cas de la maladie dans une exploitation commerciale. L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) a publié jeudi 26 juin le document dans lequel elle valide la reconnaissance de l'auto-déclaration du Brésil en tant que pays indemne d'influenza aviaire hautement pathogène. Au 23 juillet, 31 pays ont ainsi levé la totalité des restrictions imposées à l'achat de viande de volaille en provenance du Brésil, Les pays concernés sont les suivants: Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Argentine, Bahreïn, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Hong Kong, Inde, Irak, Jordanie, Koweït, Lesotho, Libye, Maroc, Mauritanie, Mexique, Myanmar, Monténégro, Paraguay, Pérou, Royaume-Uni, Singapour, Sri Lanka, Turquie, Uruguay, Vanuatu et Vietnam. Seuls 8 pays (ou bloc de pays) maintiennent une suspension totale des importations de volailles en provenance du Brésil (Canada, Chili, Chine, Macédoine du Nord, Malaisie, Pakistan,

Timor-Leste, Union européenne.) (Articles [ici](#), [ici](#), [ici](#) et [ici](#)).

La Chine étudie un protocole pour revoir les restrictions sur la viande de poulet brésilienne

Le ministre de l'Agriculture, Carlos Fávaro, a déclaré dimanche 6 juillet, lors du sommet des BRICS, que la Chine étudiait un protocole pour revoir les restrictions sur la viande de poulet brésilienne. Ces restrictions ont été imposées après le premier et unique cas de grippe aviaire dans une ferme commerciale du pays, enregistré au Monténégro (RS) en mai. Le ministre a déclaré qu'il n'y avait toujours pas de date pour la fin des restrictions. Le Brésil, premier exportateur mondial de poulets, s'est déclaré indemne de la maladie le 18 juin, après avoir respecté un délai de 28 jours sans nouveaux cas dans les élevages commerciaux. Fávaro a déclaré que les exportations et les ventes de viande de poulet reprenaient dans le pays. (Article [ici](#)).

Lutte contre la maladie du balai de sorcière du manioc dans l'Amapá et le Pará

Des stratégies conjointes entre l'Embrapa et plusieurs ministères sont mises en œuvre pour lutter contre le balai de sorcière du manioc dans les États d'Amapá et de Pará. Outre l'Embrapa et le Mapa, les ministères du Développement agricole et de l'Agriculture familiale (MDA), des Peuples autochtones (MPI), du Développement social et de la Lutte contre la faim (MDS), de la Santé (MS), de la Société nationale d'approvisionnement (Conab) et de l'Agence nationale d'assistance technique et de vulgarisation rurale (Anater), ainsi que d'autres agences et le gouvernement de l'État d'Amapá, y participent. Le 30/06, une réunion a eu lieu à la Maison civile de la Présidence de la République sur la situation de l'avancée de la maladie et l'action intégrée pour le contrôle sanitaire, la lutte contre la propagation du ravageur et les actions préventives pour réduire l'insécurité alimentaire. Le même jour, le gouvernement fédéral a annoncé un crédit spécial pour diversifier la production alimentaire dans les territoires autochtones afin d'assurer la sécurité alimentaire des populations, étant donné qu'il sera nécessaire de changer l'utilisation des zones où le manioc ne peut plus être produit à cause du champignon. (Article [ici](#))

Photo du mois : mission « French Bioeconomy days »

Du 8 au 14 juin 2025, les équipes de Business France au Brésil ont organisé une mission « French Bioeconomy days » dans le cadre de deux jalons majeurs : les 200 ans de relations diplomatiques France-Brézil et la préparation de la COP30 à Belém. Cette mission a permis de connecter des entreprises françaises innovantes dans la bioéconomie (biointrants, agtech, foodtech, nutrition, etc.) avec les principaux écosystèmes brésiliens de recherche, d'innovation et de production durable.

La mission s'est déroulée en cinq étapes :

- Belém : immersion dans la biodiversité amazonienne (île de Combu), rencontre avec la FEAPA (fédération des industries de l'Etat du Para), visite et séminaire avec l'Embrapa Amazonie orientale et avec le Centre de Valorisation des Actifs de la Biodiversité.
- Manaus : visite de l'Embrapa Amazonie occidentale, séminaire au Centro de Bionegócios da Amazônia, visite de FPFTech en collaboration avec l'incubateur Axcell, dîner avec l'investisseur Denis Minev.
- Piracicaba : visite de l'ESALQ/USP, échanges avec des incubateurs et centres de recherche (notamment centre CCARBON).
- Campinas : séminaire au Tropical Food Innovation Lab (ITAL) avec pitches d'entreprises françaises et networking.
- São Paulo : dîner à la Résidence consulaire avec la Consule générale Alexandra Mias et la Secrétaire d'Etat fédérale à la bioéconomie Carina Pimenta. Foire NaturalTech.

Entreprises et organismes participants : Agriodor (biocontrôle), Angibaoud (fertilisants organiques), FarmLEAP (agriculture numérique certifiée), NetZero (biochar), Nutrifizz (conseil nutrition santé), OvinAlp (fertilisants & biostimulants), LSDH (jus de fruits bio), Solicaz (biostimulants microbiens), CFBBA (Centre franco-brésilien pour la biodiversité en Amazonie), GDI - Guyane développement innovation et Vegepolys Valley.

La mission a été portée par Business France Brésil avec l'appui de l'AFD, d'Expertise France, du CIRAD, de l'IRD, du Conseiller agricole régional de l'Ambassade de France et de partenaires sponsors : Accor, Consentino Miotto Advogados, Promex, Skema et Vegepolys Valley.



Source : Business France